

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2021

Lan deux mille vingt un, le trente et un mai, les membres du conseil municipal de la commune de La motte d'Aigues se sont réunis à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire le 21 mai 2021, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT.

Etaient présents : M. GOUIRAND Alain, LEBOUIC Nathalie, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, BLANC Chantal, EYMARD Laurence, LEMEURE Sabrina, CALAC Jean-Baptiste, CAVALIER Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, FIORITO Marie-Laure, GARCIA Jeannot, MISTRE Suzie.

Etait absent représenté : Mr NOUVEL Yannick (pouvoir à Mme RODRIGUEZ Marielle)

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme BONETY Myriam est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Ordre du jour

1 – Vote du Compte de gestion et du Compte Administratif 2020

➤ Compte de gestion : les opérations de recettes et de dépenses paraissant régulières et suffisamment justifiées, le Compte de Gestion du receveur Municipal pour l'exercice 2020 est **APPROUVE**, les écritures étant conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

➤ Compte Administratif 2020 : Monsieur FRANC Daniel, Adjoint aux finances donne lecture du compte administratif, à savoir :

Fonctionnement :

- Dépenses = 744 841.03 €
- Recettes = 917 507.74 €
- Résultat reporté en recettes = 998 975.56 €
- Résultat de clôture = Excédent de 1 171 642.27 €

Investissement :

- Dépenses = 149 988.71 €
- Restes à réaliser dépenses = 1 140 356.14 €
- Recettes = 366 968.37 €
- Résultat reporté en recettes = 508 391.89 €
- Résultat de clôture = Déficit de 414 984.59 €

L'assemblée à l'unanimité **APPROUVE** le compte administratif 2020.

➤ Affectation du résultat du Compte Administratif

Vu les restes à réaliser en dépenses d'investissement de 1 140 356.14 € qui seront repris au Budget Supplémentaire 2021,

Vu les résultats du Compte Administratif 2020,

DECIDE de voter l'affectation des résultats suivants :

- Investissement : Prévion sur le 001 en recettes de 725 371.55 €
- Prévion sur le 1068 en recettes de 414 984.59 €
- Fonctionnement : Prévion sur le 002 en recettes de 756 657.68 €

2 – Règlement intérieur du Conseil Municipal : Création d'un groupe de travail pour l'élaboration de ce document

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que conformément à la réglementation l'assemblée délibérante doit établir son règlement intérieur. Afin de pouvoir travailler sur ce projet il est nécessaire de composer un groupe de travail.

Composition du groupe de travail :

- Mme LEBOUC Nathalie
- Mr FRANC Daniel
- Mme RODRIGUEZ Marielle

3 – Service civique : Choix des missions

La commission chargée de la mise en place du service civique, s'est réunie le 14 avril dernier et a défini un ordre de missions qui doit être approuvé par l'assemblée délibérante sur trois sujets, à savoir :

- Environnement : Sensibilisation aux enjeux environnementaux tels que les déchets, le tri sélectif, le compostage,...
- Environnement : Mise en place de la Charte signalétique
- Culture et Loisirs : Faciliter l'accès à la lecture et l'appropriation des outils numériques pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

L'assemblée à la majorité vote pour la mission :

- Culture et Loisirs : Faciliter l'accès à la lecture et l'appropriation des outils numériques pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

Questions diverses

- Travaux D120/27 : Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une réunion de démarrage des travaux est prévue le 04 juin prochain, avec le SEV, l'agence routière et l'entreprise AMOURDEDIEU.
- Camion showroom « Bouygues Télécom » : présence de ce camion le 08 et 09 juin prochain sur le parking des cerisiers, afin de présenter leurs différentes offres et accueillir de nouvelles souscriptions.
- Rappel de l'hommage à Mr CLERGUE André le samedi 05 juin prochain à 11H, place des anciennes écoles.

Fin de la séance : 20 h 00